



Communiqué de presse – 15 septembre 2022

## **23 septembre : Journée Européenne du BIO, l'Agence BIO et ses partenaires se mobilisent en faveur d'une consommation BIO et locale**

Le Parlement européen, le Conseil et la Commission ont désormais établi que **chaque 23 septembre, l'Union Européenne célèbrerait la « Journée Européenne du BIO ».**

*« Le 23 septembre correspond également à l'équinoxe d'automne, c'est le moment où le jour et la nuit sont d'égale longueur, cela représente donc un symbole d'équilibre rappelant l'harmonie entre l'agriculture et l'environnement, idéalement adapté à la production biologique »* Janusz Wojciechowski, Commissaire européen à l'Agriculture et au Développement rural.

Le 23 septembre est donc consacré à **promouvoir l'agriculture et l'alimentation biologiques**, et s'inscrira en point d'orgue de la **semaine européenne du développement durable**.

Pour Laure Verdeau, Directrice de l'Agence BIO, *« En termes de production, la France est le premier pays avec 2,8 millions d'hectares bio. Au sein de l'Agence BIO, nous avons à cœur de mettre le bio à l'honneur en cette journée européenne ».*

### **Les cantines : un vecteur essentiel pour appréhender l'alimentation biologique**

Pour installer cette nouvelle Journée Européenne du BIO, l'Agence BIO met cette année en lumière les cantines et leurs initiatives bio.

En effet, la loi EGalim fixe un objectif de 20% de bio dans l'assiette. Nous en sommes nationalement à 6,6% de bio en 2021, il est donc crucial de poursuivre cet objectif de transition alimentaire et agricole et de réduire les inégalités d'accès au bio : si certains restaurants proposent du 100% bio, d'autres n'en sont qu'à 1 ou 2%.

L'Agence BIO, en partenariat avec ses homologues régionales les Interbio, se fera le relai sur ses réseaux sociaux et dans l'écosystème des initiatives de menus, recettes, ingrédients bio, autant de prétexte pour parler bio à la pause méridienne le vendredi 23 septembre, et rappeler les bienfaits collectifs de la consommation de bio aux élèves, professionnels, enseignants, parents d'élèves.

Pour l'occasion, un kit de communication a été développé avec une pomme comme emblème de la bio à la française et qui pourra être utilisée sur les menus et les affiches.

### **Une consommation bio qui profite à tous, un leadership français en Europe**

Afin d'accueillir la production d'agriculteurs et agricultrices toujours plus nombreux à vouloir passer au bio, la commande publique autant que la consommation individuelle doivent soutenir le choix d'une production durable en AB.

Nous avons tous un rôle à jouer : que ce soit dans les restaurants ou dans les cantines scolaires, la part de bio dans les assiettes encourage une agriculture bénéfique.

- Pour rappel, les agences de l'eau financent la conversion en bio des agriculteurs situés proche de zones de captage car cela permet une eau de qualité.
- Le passage en bio permet également de reconstituer et augmenter la biodiversité.

Consommer bio profite donc à tout le monde et permet de faire des économies en dépollution de l'eau comme l'a souligné la Cour des comptes le 30 juin dernier.

Cette journée est également l'occasion de rappeler que la France est leader européen en production bio avec 2,8 millions d'hectares consacrés au bio, soit 10% de ses terres agricoles, ce qui permet à la France de combiner une consommation à la fois **bio et locale**.

Dans le cadre de cette Journée Européenne du BIO, l'Agence BIO a créé un kit de communication dédié téléchargeable sur le site de l'Agence BIO : <https://www.agencebio.org/accueil/les-evenements-de-lagence/journee-europeenne-du-bio/>

Ce kit a été mis à disposition des professionnels (fournisseurs, structures accompagnatrices...) du secteur RHD depuis la fin du mois de juillet 2022 et sera également diffusé et utilisé par les collectivités, les régions, les départements, les mairies, les délégataires de service ainsi que les chefs restaurateurs.



**À propos :**

Créée en novembre 2001 et dotée d'une mission d'intérêt général, l'Agence BIO est un groupement d'intérêt public en charge du développement, de la promotion et de la structuration de l'agriculture biologique française. Elle rassemble, au sein de son conseil d'administration, des représentants des Pouvoirs publics – le ministère de la Transition écologique – le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation – et des professionnels (FNAB, APCA, Synabio et la Coopération Agricole).

**Ses principales missions :**

- *Communiquer et informer sur l'agriculture et l'alimentation biologique et ses vertus environnementales*
- *Produire, analyser et partager les chiffres du bio avec l'Observatoire National*
- *« Être une instance » de dialogue entre l'amont agricole et l'aval industriel, entre les bios historiques et les plus récents*
- *Investir le Fonds Avenir Bio de 13 millions d'euros sur les projets collectifs d'entrepreneurs du bio les plus structurants et les plus pérennes pour les filières bio françaises.*

**CONTACTS PRESSE – AGENCE HAVAS PARIS :**

[agence-bio@havas.com](mailto:agence-bio@havas.com)

Marie Cros / 06.74.00.02.36

Esther Garcia / 06.08.94.42.64